



CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MAI 2020 à 19 h 30

SEANCE SANS PUBLIC

Retransmission en direct sur la page facebook de la Ville

Espace culturel du Val Saint Martin – Pornic

(En raison de l'état d'urgence sanitaire dans le cadre de l'épidémie du covid-19
et afin de respecter les règles de sécurité sanitaire,
l'organisation matérielle de la salle respectera les distances de sécurité)

ORDRE DU JOUR

INSTALLATION DU NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

I – ELECTION DU MAIRE

II – DETERMINATION DU NOMBRE DES ADJOINTS

III – ELECTION DES ADJOINTS

IV – CREATION DE POSTES D'ADJOINTS SPECIAUX

- 1 - Création d'un poste d'adjoint spécial du Clion sur Mer
- 2 - Création d'un poste d'adjoint spécial de Sainte Marie sur Mer

V – ELECTION DES ADJOINTS SPECIAUX

- 1 - Election d'un adjoint spécial pour le secteur du Clion sur Mer
- 2 - Election d'un adjoint spécial pour le secteur de Sainte Marie sur Mer

LECTURE DE LA CHARTE DE L'ELU LOCAL (Loi n° 2015-366 du 31 mars 2015)

VI – DELEGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE (annexe n°1)

VII – ADMINISTRATION GENERALE

- 1 - Fixation du nombre d'administrateurs du Centre Communal d'Action Social (CCAS)
- 2 - Commission de Délégation de Service Public et Commission d'Appel d'Offres : définition des conditions de dépôt des listes
- 3 - Composition de la Commission d'Appel d'Offres
- 4 - Désignation de représentants du Conseil municipal au sein du Syndicat mixte des ports de plaisance et de pêche de Loire-Atlantique
- 5 - Création d'un emploi de collaborateur de cabinet et détermination du crédit global de rémunération

